



AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »  
2017 - 2020

**FINN OUEST TOUR étape 5 – Grade 5A**  
**26-27 septembre 2020**  
**Baie de Quiberon**  
**YACHT CLUB de CARNAC**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) FINN
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire **en ligne sur le site du YACHT CLUB de CARNAC : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com)** au **plus tard le 25 septembre 2020** ou **directement au YACHT CLUB de CARNAC le samedi 25 septembre 2020.**
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription définitive au Yacht Club de Carnac :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 20/09/2020	Montant A PARTIR DU 21/09/2020
FINN	35 euros	50 euros

**4.1 Remboursement :**

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

**5. PROGRAMME**

**5.1 Confirmation d'inscription :**

**Le Samedi 26 septembre 2020 de 10 h à 12 h**



## 5.2 Jours de course

Date	Horaires	Désignation
Samedi 26 septembre	14 h 30	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
	18 h 00	Pot de bienvenue
Dimanche 27 septembre	10 h 30	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
	Dès que possible	Palmarès

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h 00.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : banane, triangle (se sera précisé dans les instructions de course)

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 8. CLASSEMENT

Le système de point à minima s'appliquera.

- Une course courue et validée est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Quatre courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.
- Le nombre de courses maximum est à l'appréciation de l'organisateur.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : les 3 premiers.

## 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

YACHT CLUB de CARNAC

Tél. : 02.97.52.66.44

Email : [regate@yccarnac.com](mailto:regate@yccarnac.com)

Site internet : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com)

[www.facebook.com/YachtClubCarnac](https://www.facebook.com/YachtClubCarnac)

ANNEXE ZONE DE COURSE

